

LES ECOLES DE L'INJS



ECOLE DES SPORTS

Basket ball - Volley ball - Hand ball
- Boxe Rugby – Danse – Base ball –
Judo -Gymnastique – Musique -
Athlétisme – Football – Tennis de
table – Badmington

Jours et heures

Mercredi : 14H30 – 16H30

Samedi ; 08H – 10 H

Contacts : 00237 677 73 78 13



ECOLE D'ENTREPRENEURIAT ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (E.E.M.P)

Durée de la formation 3 à 6 Mois

Cycles 1 et 2

Jours et heures

Mercredi : 16 H – 18 H

Samedi ; 08 H – 15 H

Contacts : 00237 677 34 20 90



ECOLE DE DEVELOPPEMENT ET DE MANAGEMENT DES COLLECTIVI- TES TERRITORIALES DECENTRA- LISEES (EDMCTD - INJS)

Durée de la formation 12 mois

Jours et Heures

Mercredi : 16H – 20H

Vendredi : 16H - 20H

Samedi ; 08H – 16 H

Contacts : 00237 697 32 73 94

00237 675 97 38 46



ECOLE DE MASSOTHERAPIE

Procurer le savoir pour un bien être par le
massage, c'est notre affaire

Durée de la formation 03 mois

Jours et Heures

Lundi-Vendredi : 17H – 21H

Samedi ; 09H – 15 H

Contacts : 00237 675 50 71 42

00237 691 37 05 82

E-mail : hamadoubaidi@yahoo.fr



The Research Books of the NIYS N° 1

Les Cahiers de Recherche de l'INJS N° 1

LES CAHIERS DE RECHERCHE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE YAOUNDE - CAMEROUN

THE RESEARCH BOOKS OF THE NATIONAL INSTITUTE OF YOUTH AND SPORTS OF YAOUNDE - CAMEROON



**REVUE SCIENTIFIQUE INTERDISCIPLINAIRE
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS (RESI)**

***INTERDISCIPLINARY SCIENTIFIC REVIEW OF
NATIONAL INSTITUTE OF YOUTH AND SPORTS
(ISRN)***

Contact / Contact
cafedeslabos@gmail.com
(00237) 222.23.08.35 / 672.51.48.98/ 694.60.90.00

INJS Yaoundé / NIYS Yaoundé

VOLUME 1 - NUMERO 1 - JANVIER 2021

VOLUME 1 - NUMBER 1 - JANUARY 2021

Une publication du Café Des Laboratoires de l'INJS (CDLI)

A publication of NIYS "Café Des Laboratoires"

Directeur de Publication / Director of Publication

Dr. EBAL MINYE Edmond

Coordonnateur Administratif / Administrative Coordinator

Dr. WADOUM FOFOU Chamberlain

Coordonnateur Technique / Technical Coordinator

M. FOU DA Victor

Coordonnateur Scientifique / Scientific Coordinator

Dr ONOMO ONOMO Modeste Ghislain

Rédacteur en chef / Editor in Chief

Dr MBIDA NANA Frank Michael

Comité Scientifique / Scientific Committee

- Pr. ABDOU TEMFEMO (Université de Douala) ;
Pr. Aime BONNY (Université de Douala) ;
Pr. AMA Pierrot (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Pr. ATCHADE Alex (Université de Yaoundé 1) ;
Pr. AYISSI Lucien (Université de Yaoundé 1) ;
Pr. BILONG Charles Felix (Université de Yaoundé 1) ;
Pr. BLOSSOM NGUM FONDO (Université de Yaoundé 2) ;
Pr. BUNDE-BIRUSTE Anne (Université Australia) ;
Pr. CHARRIER Dominique (Université Paris Saclay) ;
Pr. CHAZAUD Pierre (Université de Lyon 1) ;
Pr. DANSOU Pierre (Université d'Abomey-Calavi) ;
Pr. FEUDJO Jules Roger (Université de Dschang) ;
Pr. GBENOU Joachim (Université d'Abomey-Calavi) ;
Pr. HONTA Marina (Université de Bordeaux 2) ;
Pr. KEMO KEIMBOU David Claude (Université Paris Saclay) ;
Pr. LAHAN Magloire (Université d'Abomey-Calavi) ;
Pr. MANDENGUE Samuel Honoré (Université de Douala) ;
Pr. MARCHISET Gilles-Vieille (Université de Strasbourg) ;
Pr. MBEDE Raymond (Université de Yaoundé 1) ;
Pr. MENYE NGA Germain (Université de Ngaoundéré) ;
Pr. NGO BOUM Elisabeth (Université de Maroua) ;
Pr. OWONA NGUINI Mathias Eric (Université de Yaoundé 2) ;
Pr. SAID AHMAIDI (Université de Picardie Jules Vernes) ;
Pr. SOSSO Aurelien Maurice (Université de Yaoundé 1) ;
Pr. SOULE Bastien (Université de Lyon 1) ;
Pr. TABI MANGA Jean (Centre d'Etude Africain Olympiques) ;
Pr. TAN Paul Vernyuy (Université de Yaoundé 1) ;
Dr. AMOUGOU Martial (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. BAKENA Emmanuel (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. BISSOU MAHOP Josué (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. BONOY LAMOU (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. DOHBOBGA Macias NWANA NDINGA (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. EBAL MINYE Edmond (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. EYENGA Jean Marie (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. GUESSOGO Wiliam (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. HABIT Bienvenu (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. HAMADOU André (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. KONTCHOU Bernard (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. MANGA André (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. MBIDA NANA Frank Michael (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. MBOUH Samuel (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. MIBO'O Pascale (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. NGAPOUT Jean Jaurès (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. NGUEND Jean Marie (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;
Dr. NTSA NKOA Roger (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;

Dr. ONOMO ONOMO Modeste Ghislain (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;

Dr. SAIDOU Victor (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;

Dr. TADJORE NDJOCK Maurice (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;

Dr. TADO OUMAROU (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;

Dr. TCHOMO (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;

Dr. TINKEU NGUIMGOU Narcisse (Université de Bourgogne Franche Comté) ;

Dr. VIGNAL Bénédicte (Université de Lyon 1) ;

Dr. WADOUM FOFOU Chamberlain (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé)

Dr. WOUASSI Dieudonné (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé)

Dr. YANO YANO Jean Pierre (Institut National de la Jeunesse et des Sports)

Dr. YATCHO YABEN (Institut National de la Jeunesse et des Sports).

Comité de lecture / Reading panel

Dr. ONOMO ONOMO Modeste Ghislain (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé)

Dr. BAKENA Emmanuel (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;

Dr. SAIDOU Victor (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;

Dr. HAMADOU André (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;

Dr. GUESSOGO Wiliam Richard (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;

M. FOU DA OMGBA NSI Landry (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé).

M. DJOWOUO PETKEU Pierre (Institut National de la Jeunesse et des Sports).

M. ETUGE elvis ENOSSALLE (Institut National de la Jeunesse et des Sports).

Mme AKWEN NGWEFOR KOTI (Institut National de la Jeunesse et des Sports).

TABLE DES MATIERES

Partie I - Biologie appliquée aux activités physiques et sportives

Effets d'un programme de travail de type endurance aérobie sur les paramètres anthropométriques, posturaux et physiologiques des étudiants de l'institut national de la jeunesse et des sports de yaoundé ; Ebal et al. 1

Évaluation du niveau d'activité physique du personnel des services centraux de trois ministères au cameroun ; Hamadou et al. 11

The effectiveness of transcutaneous electrical nerve stimulation treatment protocol combined to cryokinetics compared to cryotherapy on the management of acute ankle sprain amongst cameroonians elite's sportmen ; Mbouh et al. 18

Partie II - Sciences humaines et sociales appliquées aux activités physiques et sportives

Etude de satisfaction des usagers des stades de la coupe d'afrique des nations (can) feminine de football « cameroun 2016 » ; Onomo et al 27

Analyse de l'injection de consommation des visiteurs de la coupe d'afrique des nations (can) feminine de football « cameroun 2016 » ; Saïdou et al. 40

Trait d'anxiété compétitif et affects émotionnels: Etude auprès d'un groupe de handballeuses de niveau universitaire spécialistes du jet de 7 (Sept) mètres ; Dissake et al. 48

Logiques d'occupation des espaces sportifs dans la ville de yaounde : des politiques publiques aux acteurs non institutionnels ; Mbida 59

Perception of the sports environment and motivation of professional footballers in the cameroonian championships ; Tinkeu 72

Concept de soi physique des élèves-enseignants d'eps de l'institut national de la jeunesse et des sports de yaoundé et leurs performances au cours de l'apprentissage du grimper à la corde ; Ntsa 81

La crise identitaire chez les enseignants d'éducation physique et sportive au cameroun de 1982 à 2007 ; Yano 93

Les representations sociales du handisport au benin : analyse du contenu chez des étudiants en sciences du sport ; Bayiha 108

Trajectoires historiques des structures de formations des cadres d'éducation physique et sportive (1950-2011) ; Béa 120

L'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées au cameroun : mythe ou realite ? Bakena 130

Partie III - Sciences humaines et sociales appliquees a l'Animation, aux Loisirs et à l'Education Civique

L'intention entrepreneuriale de la jeunesse extra scolaire des pays africains : cas du cameroun ; Wadoum139

Developpement professionnel et humanisation des conditions de détention au cameroun : cas de la prison centrale de yaounde.....149

LA CRISE IDENTITAIRE DES ENSEIGNANTS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AU CAMEROUN DE 1982 A 2007

Yano Yano Jean –Pierre

Centre de Recherche en Sciences et Techniques de l'Activité Physique et sportive - Laboratoire des Sciences Humaines et Sociales appliquées aux Activités Physiques et Sportives - Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé - Cameroun.

Auteur correspondant : jpdyanoyano67@gmail.com>

Résumé :

La crise identitaire chez les enseignants d'Education physique et sportive est un phénomène, qui émane d'un sentiment d'exclusion au sein du système scolaire et du dénigrement de leur profession au Ministère de l'Education Nationale au Cameroun durant les trois dernières décennies. Ces enseignants d'Education Physique et Sportive revendiquent une reconnaissance sociale et professionnelle, une amélioration de leur statut particulier et de leurs conditions de travail souvent très difficiles au sein du système scolaire camerounais. Ainsi de nos enquêtes, plusieurs facteurs d'exclusion sont présentés tels que le manque de considération de la part des pouvoirs publics, des décideurs politiques pour la corporation de ces enseignants d'EPS (57,66%). Le mépris et le manque de respect affiché par la communauté éducative à l'encontre de la communauté EPS les plongent dans une sorte de crise d'identité à l'Education Nationale (28,33%). On notera également la faible implication de l'Organisation Nationale des Enseignants d'Education Physique et Sportive (ONEEPS) dans la défense des intérêts des enseignants d'EPS (10%). Il ressort de cette étude quantitative menée auprès de 150 enseignants d'EPS de la ville de Yaoundé et ses environs, que la crise identitaire chez ces enseignants d'EPS est vécue différemment en fonction de leur formation, de leur grade et de leur lieu de service. Ainsi 58,66% de ces enseignants se sentent marginalisés et laissés pour compte, sans reconnaissance ni promotion socioprofessionnelle. Enfin de compte il ressort que les enseignants d'EPS ne bénéfi-

cient pas des mêmes avantages professionnels que le personnel enseignant de l'Education Nationale au Cameroun.

Mots clés : Enseignants, EPS, Crise identitaire, Reconnaissance, Exclusion.

Abstract

The identity crisis among teachers of physical education and sport is a physical phenomenon that originates from a sense of exclusion within the school system and the denigration of their profession at the ministry of national education in Cameroon during the last three decades. These teachers of physical education and sport claim social recognition and often very difficult within the school system in Cameroon. This several factors of exclusion are presented, like the lack of consideration on the part of governments, policy-makers to the corporation of these PES teachers (57.66%). The contempt and disrespect shown by the educational community agent the PES community plunge them into a sort of identity crisis in Education (28.33%). We also note the low involvement of the National Organization of Teachers of Physical Education and Sport (ONEEPS) in the fight for interests of PES teachers for the benefit of the leaders of the PES Teachers Union. The results of this study after conducting interviews with 150 teachers in city of Yaoundé and surrounding areas that, the identity crisis of PES teacher is experienced differently depending on their training, their rank and their place of employment. So 58.66% of these teachers of Physical Education and Sports feel so marginalized and disenfranchised, without

recognition or advancement in society. Finally, it appears that teachers do not enjoy the same professional privileges as teachers of National Education in Cameroun.

Key Words: Teacher, PES, Identity crisis, recognition, Exclusion

1. Introduction

Dans cette étude, nous proposons d'analyser l'identité sociale des enseignants d'Education Physique et Sportive au Cameroun de 1980 à 2007. Durant plusieurs décennies, différentes transformations culturelles et crises ont affecté les représentations sociales et professionnelles des enseignants d'EPS au Cameroun. Mais la question de l'identité sociale des enseignants d'EPS camerounais relève aussi d'une logique propre à ce groupe de fonctionnaires et/ou agents de l'Etat, en particulier, celle d'être sous la tutelle de plusieurs départements ministériels. Ces différents ministères ont la responsabilité d'assurer la formation, la promotion professionnelle de ces enseignants, également l'organisation de l'enseignement et l'émergence de la discipline au sein du système scolaire.

Notre préoccupation porte sur l'importance accordée à l'enseignement de l'EPS dans le système scolaire camerounais et la perception que ces enseignants ont de leur statut. Ces enseignants ont un statut particulier conçu avant les indépendances (1955). Ce statut ne leur permet pas d'obtenir les mêmes avantages que les autres enseignants (postes à responsabilité, primes d'enseignement, d'évaluation, de recherche et de rendement, etc.) liés à la profession d'enseignant au sein du système scolaire et éducatif au Cameroun. Outre les obligations spécifiques prévues par le statut général de la Fonction Publique de l'Etat, tout fonctionnaire des corps de l'Education Nationale est soumis aux obligations d'encadrement pédagogiques et d'engagement professionnel prévues par le présent statut particulier qui n'octroie pas les mêmes droits à tous les

fonctionnaires de l'Education Nationale. Ces différences dans la reconnaissance professionnelle suscitent des interrogations chez ces enseignants d'EPS sur leur légitimité professionnelle et leur identité sociale au Cameroun. Autrement dit, il s'agit de comprendre les raisons qui expliquent la marginalisation de ces enseignants d'Education Physique et Sportive au sein du système scolaire. Le manque et/ou de la vétusté du statut particulier spécifique chez les enseignants d'E.P. S au Cameroun peut-il permettre de comprendre leur difficulté à obtenir une légitimité socioprofessionnelle ?

Pour aborder ces questions, il nous revient de mener une étude diagnostique et d'analyser le contexte professionnel et les représentations sociales chez les enseignants d'Education Physique et Sportive au Cameroun durant les trois dernières décennies. A cet effet, plusieurs textes officiels et décrets ont été publiés pour instituer la profession d'enseignant d'Education Physique et Sportive conformément à certains textes de base. De ce fait, l'enseignement de l'E.P.S et le sport scolaire apparaît aux pouvoirs publics comme un impératif : les pratiques des Activités Physiques et Sportives dispensées par les enseignants d'E.P. S dans les établissements scolaires sont perçues comme un moyen idéal de contribuer à la cohésion sociale. C'est ainsi qu'avait affirmé Amadou Ahidjo : « Le sport et les activités physiques pratiqués à l'école sont les moyens de développement des aptitudes physiques, intellectuelles et morales de l'individu... et permettent la cohésion sociale au sien de nos institutions scolaires, etc. ». Il ressort que l'enseignement de l'Education Physique est considéré par les responsables institutionnels comme un enseignement scolaire de par ses finalités. Mais, le problème ici est que les décrets et les textes officiels régissant l'organisation de la profession et la légitimité des enseignants d'E.P.S au sein du système scolaire et voire de la Fonction Publique de l'Etat ne vont pas de soi. Pour ce

faire la situation sur le terrain reflète une autre réalité d'exclusion tant sur le plan de l'identité sociale que sur le plan de la reconnaissance professionnelle.

2. Méthodologie

De tout ce qui précède, le manque de reconnaissance sociale et professionnelle chez les enseignants d'Education Physique et Sportive peut-il influencer leurs affirmations identitaires ? Ainsi, analyser ces éléments peut aider à mieux comprendre le malaise qui existe chez ces enseignants d'Education Physique et Sportive au sein de la communauté éducative camerounaise et de la société toute entière. Pour répondre à ces différentes préoccupations sur l'identité sociale des enseignants d'E.P.S au Cameroun, nous avons opté pour une démarche méthodologique articulée autour deux aspects sociologiques à savoir:

- *de l'identité sociale des enseignants d'E.P.S au Cameroun ;

- *des dynamiques identitaires chez enseignants d'Education Physique et Sportive.

Pour mener à bien notre étude, nous avons retenu trois outils de recensements des données. Pour ce faire, nous avons opté premièrement à utiliser la recherche documentaire afin d'obtenir les positions des différents auteurs sur la question de la crise identitaire et sur la profession d'enseignant d'E.P.S au Cameroun.

Deuxièmement nous avons utilisé la méthode mixte pour recueillir les données et informations auprès des enseignants d'E.P.S concernant leur identité sociale. Ainsi un questionnaire a été placé auprès d'une population de 150 enseignants d'Education Physique et Sportive de la ville de Yaoundé et de ses environs. Cette méthode quantitative avait pour but de recueillir certaines données sociologiques liées la profession et aux rapports des enseignants d'E.P.S à l'institution. Aussi l'usage de la méthode qualitative à travers les entretiens

compréhensifs auprès de 25 enseignants d'E.P.S nous a permis d'obtenir les données sur leur exclusion et leur marginalisation au sein du système scolaire et éducatif. Delà, il découle que ces enseignants vivent une crise identitaire combinée d'un manque de considération et de reconnaissance socioprofessionnelle au Cameroun.

3. Résultats

L'analyse de l'identité sociale des enseignants d'E.P.S au Cameroun dans cette étude permet d'élucider de prime abord certaines définitions et conceptions de la notion d'identité proposées par certains auteurs. Il est question ici, de mieux cerner cette notion d'identité et de savoir si ces acceptions identitaires peuvent s'appliquer chez les enseignants d'Education Physique et Sportive camerounais. La définition de l'identité est au cœur de la compréhension des mutations sociales contemporaines. Ainsi, la notion de l'identité est multiforme et s'applique en fonction du contexte dans lequel l'on veut l'appréhender. Cette notion d'identité est utilisée dans les circonstances aussi différentes que l'analyse de l'élaboration de la personnalité de l'enfant par exemple ou de l'attitude de défense des populations lors des conflits, etc. Nous avons choisi, pour en explorer les différentes facettes, de nous placer aux différentes échelles où la notion identitaire s'exprime à travers : l'individu, le groupe professionnel et l'environnement social. On y constate une même orientation, ainsi l'identité n'est plus considérée par des chercheurs (sociologues) comme une substance, un attribut immuable de l'individu ou des collectivités. Tous rappellent, avec insistance, que l'image et l'estime de soi, des identités communautaires ou politiques s'élaborent, se construisent et s'actualisent sans cesse dans les interactions entre les individus, les groupes et leurs idéologiques.

Indépendamment des causes historiques précises de l'identité, comment

ne pas voir également dans le succès de la terminologie identitaire la traduction d'une tendance historique beaucoup plus générale et lourde : celle de l'affirmation de l'individu ? Telle est la thèse de nombreux chercheurs travaillant sur les spécialités de notre modernité. La sociologue Kaufman, (2004) note ainsi dans l'intervention de soi : « l'identité est un processus marqué historiquement et intrinsèquement lié à la modernité. L'individu intègre dans la communauté traditionnelle, tout en se vivant concrètement comme particulier, ne se posant pas de problèmes identitaires tels que nous les entendons aujourd'hui ». Plus généralement, les réflexions sur l'identité s'ancrent aujourd'hui autour de la notion de « soi » (image de soi, représentation de soi, construction de soi contrôle de soi, etc.). Le soi, selon L'Ecuyer, (1994) peut se définir comme « un ensemble de caractéristiques (goûts, qualités, défauts, etc.), de traits personnels (incluant les caractéristiques corporelles), de rôles et valeurs, etc., que la personne s'attribue, évalue parfois positivement et reconnaît comme faisant partie d'elle-même, à l'expérience intime d'être et de se reconnaître en dépit des changements ». La dimension sociale de la construction identitaire a fait l'objet d'un nombre considérable de recherches. Un certain nombre d'entre elles se place du point de vue de la communication interpersonnelle pour interpréter la construction de l'identité. Cette dernière approche, influencée par les réflexions sur la communication et l'interactionnisme symbolique initié par Goffman E., pense de manière indissociable les aspects affectifs et sociaux. Ici, le concept clé est celui de d'auto-présentation de soi, c'est-à-dire l'ensemble des activités, des comportements et des objets qu'un individu utilise pour être jugé positivement par autrui : le but fondamental est de paraître amical, gentil, intelligent, etc., afin d'obtenir des autres ce que nous souhaitons.

Ces stratégies identitaires peuvent-elles se vérifier par exemple dans les

comportements des enseignants d'Education Physique et Sportive à propos des relations qu'ils entretiennent avec l'institution ministérielle, les pouvoirs publics lorsqu'ils réclament la valorisation de leur statut particulier au sein du système scolaire qui les marginalise a priori ? Pour ces enseignants d'E.P.S, la construction identitaire doit être une dynamique incessante de confirmation aux valeurs dominantes de l'Education Nationale et de la Fonction Publique de l'Etat et d'affirmation de leur propre valeur individuelle. Ainsi face aux injonctions contradictoires entre les valeurs culturelles des enseignants d'E.P.S et les idéologies et devoirs de l'Education nationale, plusieurs attitudes peuvent être observées. Dans les sociétés contemporaines, la construction de l'identité s'effectue pour l'individu dans le rapport d'adhésion ou de rejet qu'il fonde avec ses groupes d'appartenances. L'individu se trouve enserré dans le sillage, volontaire ou non, d'allégeance et d'appartenance qui lui imposent ses comportements et lui fournissent un ancrage identitaire. La famille contribue désormais (comme les cercles d'amitiés ou le groupe de travail restreint) à construire les identités personnelles de chacun de ses membres en privilégiant leur autonomie et en respectant leurs choix individuels, ses fonctions traditionnelles de transmission patrimoniales et morales étant reléguées au second plan.

Les identités sociales, quant à elles, se sont singulièrement multipliées. Elles peuvent être plutôt choisies, comme dans les groupes de supporters de football qu'à étudiés l'anthropologue Bromberger, (2004) par exemple. Selon lui, « le sentiment d'appartenance se construit là comme en de nombreuses autres occasions, dans un rapport d'opposition plus ou moins virulent avec l'autre ». Comme les supporters de football, nombre de regroupements associatifs et/ou corporatifs (entomologistes, chasseurs, amateurs de vieilles motos, enseignants, etc.), institués ou non, fonctionnent avec des codes spécifiques, des rites

initiatives, un langage. Les enseignants d'E.P.S évoluent généralement selon certains codes professionnels acquis soit lors de leur formation, soit sur le « terrain » en privilégiant leur autonomie professionnelle, leur culture et leur appartenance à la corporation et à leur syndicat à caractère disciplinaire.

Le groupe des enseignants d'E.P.S fonctionne comme un catalyseur privilégié de l'identification individuelle de chaque enseignant. Pour ce faire parmi les mutations survenues dans le processus identitaire, il faudra également signaler le rattachement de certains enseignants d'E.P.S au Ministère de l'Education Nationale. Ce qui fut pour ces enseignants un espoir pour prétendre aux différentes promotions professionnelles que connaissaient leurs collègues des autres disciplines scolaires. Pour ces enseignants c'est l'occasion de connaître la mobilité socioprofessionnelle et la reconnaissance professionnelle, comme la presque totalité des fonctionnaires et agents de l'Etat camerounais. Ici, le collectif des enseignants d'E.P.S trouvent en cette situation une sorte de marginalisation et ou d'exclusion à leur égard. Le tableau ci-après fait ressortir le sentiment des enseignants d'E.P.S par rapport à la nomination à un poste à responsabilité.

Tableau 1 : Avez-vous l'ambition d'être nommé à des postes à responsabilité dans votre carrière ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Oui	120	80
Non	30	20
Ensemble	150	100

Sources : Questionnaire aux enseignants d'E.P.S

De ce tableau on aperçoit que :

*80% des enseignants d'E.P.S aimeraient avoir des postes à responsabilité au sein du système scolaire en tant que cadres formés dans une grande école de l'enseignement supérieur en faisant allusion au nombre d'années et la qualité de formation. Le

groupe des enseignants d'E.P.S se trouve toujours marginalisé et voire exclu de toute promotion professionnelle ;

*20% des enseignants d'E.P.S interrogés ne sont pas intéressés à occuper les postes à responsabilité, soit parce qu'ils savent déjà leur sors, soit que c'est un faux espoir et surtout les conditions ne le permettent pas

Concernant la promotion au sein de la Fonction Publique de l'Etat et système scolaire, il ressort que la quasi-totalité des enseignants d'E.P.S affirment qu'ils n'ont aucun profil de carrière exerçant leur profession au Cameroun eut égard aux bien faits que leur discipline apporte à l'épanouissement des élèves et autres. Nous avons analysé le rapport des enseignants d'E.P.S à l'institution éducative en tant qu'une des revendications de cette corporation et/ou communauté E.P.S dans la subjectivité de leur avis sur leur exclusion du système scolaire et éducatif, la considération par les chefs d'établissements scolaires ou par les autres collègues des autres disciplines et surtout les causes de leur exclusion.

Nous partons dans cette partie de notre étude du constat élémentaire de l'existence de l'E.P.S en tant que discipline scolaire et obligatoire pour tous les élèves médicalement jugés aptes à la pratique du sport à l'école au Cameroun. Cependant, cette discipline baigne dans une réalité institutionnelle assez ambiguë donc nous souhaitons examiner l'étendue de la subjectivité de leur identité sociale. Cette ambiguïté s'apparente à une exclusion de la discipline et des enseignants dans l'univers scolaire. L'exclusion de l'E.P.S est traduite par une institutionnalisation paradoxale de l'enseignement de cette discipline dans le système scolaire qui crée une lecture controversée de la gestion du personnel enseignant. Notre analyse du paradoxe porte sur les rapports entre le personnel enseignant d'E.P.S et le dispositif institutionnel, l'état du financement de l'enseignement de l'E.P.S, et enfin, sur les rapports controversés entre les insti-

tutions ministérielles qui gèrent l'enseignement de l'E.P.S à savoir le MINSEP, le MINESUP, le MINESEC, etc.

Nous avons pour ce faire analysé le rapport des enseignants d'E.P.S à l'institution éducative en tant qu'une des revendications de cette communauté E.P.S dans la subjectivité de leurs avis sur leur exclusion du système scolaire, la considération par les chefs d'établissements scolaires ou par les collègues des autres disciplines et surtout les causes de leur exclusion. Dans notre questionnaire, nous avons souhaité avoir également l'avis des enseignants d'E.P.S sur l'éventualité de leur exclusion du système scolaire qui les emploie à 96%.

A cette question : Etes-vous victimes de l'exclusion au sein du système scolaire ? Les enseignants d'Education Physique et sportive enquêtés ont répondu selon le tableau suivant :

Tableau 2 : Etes-vous victimes de l'exclusion au sein du système s

Réponses	Effectifs	Pourcentages
oui	88	58,66%
non	50	33,33%
Sans avis	12	8,00%
Ensemble	150	100%

Sources : Enquêtes sur le terrain, Thèse de Doctorat, (Yano, 2009).

Il ressort de ce tableau que :

*58,66% des enseignants d'E.P.S, interrogés affirment être victimes d'une exclusion de la part de l'institution scolaire ; *contre 33,33% qui ne reconnaissent pas être victimes d'une quelconque de la part de l'institution,*alors que 8% sont restés sans avis.

Ces résultats confirment le fait que les enseignants d'E.P.S ne sont pas considérés par rapport à leur profession qui ne leur permet pas d'obtenir un statut social plus valorisant. Ces enseignants disent qu'ils n'ont pas les mêmes avantages professionnels que l'ensemble des personnels enseignants et agents de l'Etat en service au

Ministère de l'Education National. Ils sont méprisés et marginalisés au sein du système scolaire par certains responsables d'établissements scolaires, les pouvoirs publics et les autres enseignants. Bref, ils ne sont pas reconnus, etc.

Cependant, certains enseignants sûrement les moins frustrés compte tenu de leur grade ou formation, n'acceptent pas cette exclusion au sein du système scolaire où ils ont une personnalité respectable leur permettant de s'imposer lors de leurs différentes interventions pédagogiques. Ceux-ci entretiennent de bons rapports avec les autres enseignants et responsables d'établissements scolaires. Il ressort que les représentations des responsables administratifs des institutions scolaires pour les enseignants d'E.P.S décroissent avec le grade. Lorsqu'on sait que les professeurs et professeurs adjoints sont généralement employés dans le cycle secondaire, on peut aisément comprendre qu'ils soient clairement intégrés, car dans ce cycle l'Education Physique et Sportive est effectivement intégrée et enseignée dans les programmes scolaires. Au contraire, la discipline est moins enseignée dans les cycles inférieurs (primaires et maternels).

Un autre facteur important consiste à prendre en compte dans ces cycles inférieurs, le système de mi-temps a été instauré pour pallier aux insuffisances structurelles et infrastructurelles, telles que le manque d'enseignants, de salles de classe, ni des aires de jeux. Notons également l'accroissement rapide du taux de natalité ayant pour principal corollaire l'augmentation rapide du taux de scolarisation.

Cette étude montre effectivement les répartitions des enseignants d'E.P.S par grade et par ville d'exercice de la profession, comme nous l'avons déjà signalé dans nos travaux concernant la répartition des enseignants d'Education Physique et sportive sur l'étendue du territoire national. Ainsi, il sera remarquable de constater que la classification socioprofessionnelle chez les en-

seignants d'E.P.S conditionne le lieu d'affection. En effet, les chefs-lieux des Régions qui sont par ailleurs les chefs-lieux de Départements comptent le plus grand nombre des enseignants d'E.P.S gradés. Inversement, les chefs-lieux d'Arrondissements et voire les villages où on ne pratique pas de « mi-temps » dans l'enseignement primaire comptent plus des Maîtres et les maîtres Adjoints que dans les grandes villes.

4. Analyse

L'idée de l'intégration des enseignants d'Education Physique et Sportive dans la Fonction Publique et par ricochet dans le système scolaire camerounais paraît improbable. La question ouverte sur l'exclusion a permis de classer les réponses en quatre catégories :

*l'exclusion par le statut spécial du personnel de l'Education Nationale au Cameroun, qui n'accorde pas les mêmes avantages professionnels aux enseignants d'Education Physique et Sportive ;

*l'exclusion par le fait que les enseignants relevant de l'Education Nationale ne donnent pas de crédit à l'enseignement de l'E.P.S au sein du système scolaire camerounais ;

*l'exclusion par le fait du statut de l'Organisation National de Enseignants d'Education Physique et Sportive (ONEEPS) qui ne bénéficie qu'aux seuls intérêts de ses leaders.

Pour ce faire en interrogeant les enseignants d'E.P.S sur le problème de leur exclusion au sein du système scolaire, certaines raisons ont été avancées et classées dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Les Facteurs de votre exclusion au sein du système scolaire

Réponses	Effectifs	Pourcentage
Statut spécial du personnel Du MINEDUC	88	58.66
Autres collègues et responsables administratifs des établissements scolaires	41	27.33
Statut de l'ONEEPS	15	10
Sans avis	6	4
Ensemble	150	100

Sources : Avis des enseignants d'E.P.S, questionnaire, Thèse de Doctorat, Université de Strasbourg, 2009.

*Nous avons constaté que les enseignants d'E.P.S penchaient à une majorité de 58.66% en identifiant le statut spécial du personnel de l'Education Nationale comme étant le principal facteur d'exclusion. Nous rappelons que ce statut spécial du personnel de l'Education Nationale n'accorde aucune reconnaissance professionnelle aux enseignants d'E.P.S ;

*Il faut noter qu'ils penchaient à 27.33% sur l'affirmation que leur exclusion est le fait des autres collègues, et donc du manque de considération de la part des responsables administratifs des établissements scolaires qui sont aussi des enseignants. Ces collègues et chefs d'établissements scolaires ont des représentations négatives, des préjugés pour les enseignants d'E.P.S, ils les méprisent et ne les accordent aucun crédit concernant leur rôle social et souvent les considèrent comme des pseudo-enseignants ;

*10% ont répondu que le statut de l'ONEEPS est à l'origine de leur exclusion dans la mesure où l'organisation syndicale ne sauvegarde que les seuls intérêts des responsables syndicaux, délaissant les objectifs visant à améliorer les conditions de travail et de vie de la communauté E.P.S. Seuls les leaders et responsables syndicaux connaissent des promotions administratives et professionnelles à l'Education Nationale ;

*Alors que 4% ont des avis divers (sans avis). Ceux-ci, sont souvent, soit dépassés par les événements et injustices vécus, soit, ont d'autres visées professionnelles ailleurs (entraînement sportif, s'orienter vers la recherche, études supérieures) et/ou la situation d'exclusion des enseignants d'E.P.S ne les agace pas du tout. Les revendications répétées, le malaise que nous avons perçu chez la plupart des enseignants d'E.P.S rencontrés et interrogés, nous autorisent à souligner une instabilité, voire une crise chez ces acteurs sociaux de l'E.P.S au Cameroun.

A première vue, cette instabilité va à l'encontre de la thèse soutenue ici, particulièrement celle de la cohésion sociale fournie par le travail d'une corporation professionnelle. Cependant, adopter ce point de vue, s'accompagne d'un amalgame de deux niveaux d'analyses fondamentalement distincts. Selon nous, la crise signalée se situe moins au sein de la population étudiée, que dans les interactions entre celle-ci et les instances externes à savoir les pouvoirs publics, les responsables d'établissements et voire l'Etat en contrecoup. Une des difficultés inhérentes à tout groupe professionnel est de réguler ce genre d'interactions, tout en sachant qu'il n'existe pas de profession « antinomique ».

Les premiers acteurs qui incitent des revendications dans le cas des enseignants d'E.P.S est le ou les responsables d'établissements scolaires et du MINEDUC. Ces derniers entretiennent un dialogue tendu plein de mépris pour la plupart de temps au sein du système scolaire, du fait la légitimité des enseignants d'E.P.S est toujours potentiellement remise en cause. Si les instances dirigeantes de l'E.P.S et l'ONEEPS font bel et bien partie du groupe, ils ne parviennent pas visiblement à participer (effectivement) à la réalité professionnelle des enseignants d'E.P.S, (tel que nous l'avons décrit précédemment). En conséquence ils sont bien considérés les acteurs extérieurs, plus proches du pouvoir politique que du pouvoir professionnel.

Les seconds acteurs avec lesquels les enseignants d'E.P.S doivent de plus en plus composer, est la population scolarisée. Les élèves, qu'ils bénéficient ou non dans certaines circonstances des services de la communauté E.P.S et qu'ils puissent avoir des représentations négatives pour la profession des enseignants d'E.P.S. Le problème découle soit des représentations des chefs d'établissements scolaires, des collègues des autres disciplines scolaires, soit du fait de l'attitude des parents d'élèves et/ou des comportements des enseignants d'E.P.S

eux-mêmes vis-à-vis de leurs élèves.

Après les enquêtes menées, il ressort s'il y a crise, c'est que les enseignants d'E.P.S sont incertains de leur rôle, de sa signification et de sa valorisation. Leurs intérêts sont plus focalisés sur leur traitement social que sur les conditions de l'enseignement de la discipline au sein du système scolaire. A titre d'illustration, être enseignant d'E.P.S faisait rêver un large public à l'image de la mise en place des institutions de formation des cadres nationaux au lendemain de 1960, avec la création des grandes écoles y comprises celles en charge de la formation des cadres de l'E.P.S. Or aujourd'hui, il fait rêver seulement certains adeptes des A.P.S ou des jeunes en quête d'emplois ne sachant où s'orienter. Cette remise en cause de la connaissance chez les enseignants d'E.P.S coïncide avec les mutations politiques de gestion des structures humaines et sociales par les pouvoirs publics (Etat), et tout, avec la diffusion des nouvelles normes de comportement et de traitement au travail : la fermeture des Centres Nationaux de la Jeunesse et des Sports (CENAJES) en 1988, la baisse de salaires du personnel de l'Etat en 1992. Il faudra également noter les différentes primes et autres avantages octroyés aux enseignants du MINEDUC et que les enseignants d'E.P.S ne bénéficient pas. Ces enseignants sont généralement exclus dans le processus de reconnaissance engagé par l'Etat envers son personnel et agents. Il suffit que les rapports de ces enseignants avec la hiérarchie soient vécus de manière conflictuelle pour que les processus identitaires (professionnelle et sociale) aboutissent à un blocage. Le risque devient alors trop grand et la défense de l'identité de métier constitue à cet effet, la réponse la moins anxiogène à la situation ainsi construite.

Si la légitimité professionnelle de l'enseignant d'E.P.S est souvent mise en cause, c'est avant tout parce qu'il est considéré comme un professionnel particulier, un peu marginalisé, parfois dédaigné comme la

discipline qu'il enseigne. Nous constatons que la corporation des enseignants de l'Education Physique et Sportive rencontre des difficultés statutaires et culturelles pour s'imposer comme une corporation disciplinaire à part entière compte tenu de la place infériorisée qu'elle occupe au sein du système scolaire camerounais.

A la suite de ce qui précède, nous pouvons signaler que dans le domaine de l'E.P.S comme dans bien d'autres domaines, les activités sportives, notamment dans leurs formes les plus populaires et qui font la fierté des enseignants d'Education Physique et Sportive, n'étaient pas considérés comme un objet noble. Ainsi, ces enseignants d'E.P.S ont toujours été mis un peu « à part », en étant traités d'un « genre mineur », à l'opposé des valeurs cardinales (indépendance, revendication de l'autonomie, de reconnaissance, esprit critique, formation sérieuse, etc.) qui fonderaient le « vrai » enseignant.

Les résultats de ce volet de la recherche ayant été maintes fois publiés par Dubar C. (1991,1992...) nous ont permis d'insister ici sur l'identité sociale des enseignants d'E.P.S camerounais et sur leur trajectoires subjectives qui se sont exprimés au cours des entretiens compréhensifs. C'est-à-dire le sens des parcours professionnels de ces enseignants, à la fois leur direction (montante, descendante, linéaire) et leur signification personnelle (subie, négociée, anticipée). Celle-ci constituant un des éléments clé de la compréhension des logiques d'action et donc de différenciation des formes identitaires. Certains enseignants d'E.P.S ont multiplié les formes exprimant une évolution continue depuis leur entrée dans la vie active (par exemple les promotions professionnelle en gravitant les grades). C'est le cas de certains maîtres d'E.P.S devenus Professeurs Certifiés d'E.P.S grâce au système de catégorie depuis la sortie de l'école de formation. Ces enseignants sont toujours en poste dans les établissements scolaires et ont d'énormes

craintes et frustrations pour leur avenir au sein de la profession. Ces frustrations qui traduisent leur sentiment d'exclusion au sein du système scolaire camerounais. Cette situation ambiguë nous a été révélée lors de nos entretiens avec Ateba Mvondo, Professeur Certifié d'E.P.S au Collège Vogt 44 ans, 17 ans de service en établissement scolaire. Suite à la question de savoir : « Votre profession vous permet d'avoir des promotions au sein du système scolaire ? »

Ateba Mvondo, nous répond en ces termes :

Je déplore la position dans laquelle se trouvent la majorité des enseignants d'E.P.S en service au MINEDUC. Nous ne sommes jamais nommés à des postes à responsabilité comme les autres enseignants. Nous passons toute notre carrière sans obtenir les promotions professionnelles au sein du système scolaire et éducatif. Ici nous avons l'impression que nous passons toute notre carrière à jouer les seconds rôles, voire être considérés comme de pseudos enseignants...Selon moi ce constat est parfois généralisé et ne concerne pas seulement les maîtres d'E.P.S...Cette situation est d'autant plus alarmante qu'elle ne concerne que les enseignants d'E.P.S qui ne sont évalués qu'en fonction de leurs aptitudes professionnelle et leurs compétences, et surtout n'obtiennent pas des récompenses professionnelles ...

Pour cet enseignant, le constat est très regrettable pour tous ceux qui espéraient avoir un profil de carrière dans la profession. Car étant livrés à eux-mêmes, les acteurs sociaux de l'E.P.S connaissent très peu de mobilité sociale, de promotion professionnelle au sein du système scolaire qui les marginalise. D'autres se disent être bloqués dans leur espoir d'évolution par rapport à leur filière et leur spécialité d'enseigner l'Education Physique et Sportive ou leur qualification professionnelle. C'est dans ce groupe qu'on rencontre certains enseignants qui ont connu des promotions professionnelles, des postes à

responsabilité grâce à leur qualification et leurs compétences. C'est en quelque sorte une forme de reconnaissance de la hiérarchie pour les mérites de ces acteurs sociaux de l'E.P.S. D'autres enfin nous ont confié, qu'ils avaient un projet personnel « extérieur » au MINSEP et au MINESEC, etc. : s'expatrier vers les Universités occidentales ou s'inscrire dans les universités camerounaises dans le but de la recherche et des formations de l'enseignement supérieur, etc. Tel est le cas de certains enseignants d'E.P.S en formation doctorale en France, comme nous l'explique Célestine Bayigomog, enseignante d'E.P.S, doctorante STAPS à l'université de Strasbourg, interrogée lors de la phase test de notre protocole. A la question de savoir : « Pour quoi avez-vous opté pour l'inscription à l'université de Strasbourg ? »

Célestine Bayigomog nous donne son point de vue :

J'ai préféré une mise en stage dans le but de poursuivre mes études en STAPS (recherche), afin d'augmenter mon capital culturel dans ce domaine, ce qu'il me permettra d'être reconnue et faire changer les idées marginales et les mauvaises représentations que certains avaient pour les enseignants d'E.P.S au Cameroun... Nous les enseignants d'E.P.S, avons toujours été considérés comme détenant les cerveaux musclés et formés à la faculté des muscles et réfléchissant avec les muscles..., ce qui ne serait pas le cas chez les autres enseignants des autres disciplines scolaires. Réellement si j'ai opté pour la recherche, c'était dans un souci de défi personnel en ce sens, ou l'opinion publique et même les pouvoirs publics n'accordent aucun crédit pour le rôle des enseignants d'E.P.S à l'école et même dans la société au Cameroun. Ce manque de reconnaissance et de légitimité professionnelle chez les enseignants d'E.P.S peut être considéré comme un facteur justifiant l'exode de ces enseignants d'E.P.S vers les universités occidentales. Selon mon point de vue l'essentiel de cette formation universitaire dans le domaine de la recherche en STAPS cadre avec la construction d'une véritable socioprofessionnelle chez les enseignants d'E.P.S (concernés)...

Il ressort de nos entretiens que les enseignants d'E.P.S ayant choisi de poursuivre des études supérieures et des recherches en STAPS, ont une nette conviction de vouloir donner une autre image de l'enseignant d'E.P.S, qui ne soit pas celle de la marginalisation, du mépris, du manque considération, du pseudo enseignant, etc. au niveau de la société camerounaise toute entière au cours de trois dernières décennies. Ces enseignants inscrits dans les cycles d'études universitaires sont également à la recherche d'une certaine identité plus valorisante afin d'être mieux reconnus. Pour ceux-ci, le fait d'obtenir les titres universitaires permettra de pallier au manque de reconnaissance et de légitimité professionnelle chez les enseignants d'E.P.S au Cameroun. Il faut également noter qu'il existe certains enseignants d'E.P.S qui ont quitté le domaine de l'E.P.S pour d'autres sphères de compétences où ils exercent d'autres fonctions que l'enseignement de l'E.P.S. Cette catégorie d'enseignants d'E.P.S est également à la recherche d'une certaine identité, d'une certaine reconnaissance de leur formation en tant que cadres et fonctionnaires de l'Etat.

Pour ce faire nous avons observé quatre formes de trajectoires identitaires chez ces enseignants d'E.P.S en lien avec leurs parcours académiques et les différentes représentations pour leur profession.

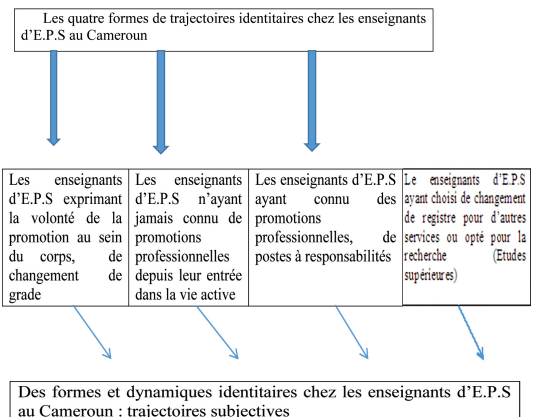


Figure 1: Formes de trajectoires identitaires chez les enseignants d'E.P.S

Il est possible, au cours de nos entretiens et observations, d'écouter longuement les enseignants d'E.P.S, parler de leur

profession, des conditions dans lesquelles ils exercent leur profession. Celles-ci étant connues, puisque nous appartenons également à corps de professionnel de l'Education Physique et Sportive. C'est un point capital dans la conduite de nos entretiens. Selon Dubar, (2003) « On ne peut réussir des entretiens compréhensifs ou biographiques, dans les champs professionnels, si on ne connaît rien au travail dont il est question. Les paroles sur le travail sont pleines d'allusions, de sigles, de termes de métier, d'ateliers ou de bureau, d'argotiques, de patoisants ironiques ». Ne rien connaître avant, selon cet auteur, c'est risquer de ne rien comprendre pendant, et donc, de ne pas pouvoir interpréter après. Ainsi, pour relancer, inciter, demander d'expliquer, il faut que le chercheur connaisse déjà le milieu professionnel qu'il étudie. C'est parce que nous sommes immergés dans les institutions scolaires, les centres d'examens d'E.P.S, les centres de formation d'enseignants d'E.P.S, le Ministère des Sports et l'Education Physique, que nous avons pu obtenir des paroles significatives exprimant des mondes vécus du travail des enseignants d'E.P.S, avec leurs contraintes, leurs ambiances, leurs drames et leurs joies.

Aussi certains enseignants nous ont dit comment ils exécutent toujours les décisions des instructions officielles, les textes officiels et les recommandations de la hiérarchie et des responsables ministériels. Ceux-ci s'efforcent de bien faire ce qu'on attend d'eux et sont surtout rattachés à la bonne ambiance de l'équipe et des valeurs de la profession. Il ressort ici que leur travail se révèle difficile à cause du manque d'infrastructures appropriées de l'insuffisance de matériel adéquat et complexe et compte tenu du contexte social qui n'est pas aussi favorable pour leur épanouissement. La mise en cohérence des trajectoires identitaires subjectives, des mondes vécus du travail et des conceptions du statut social et professionnel dessine des logiques subjectives reliant le sens accordé au travail, l'an-

ticipation du parcours professionnel et les croyances sur les savoirs utiles. Ce sont logiques qui sont appelées formes identitaires, dans le champ professionnel et quoi constituent aussi des dynamiques professionnelles, c'est-à-dire des parcours typique d'emploi-formation liés à des croyances subjectives sur le travail. Il s'agit de véritables théories indigènes de la profession, ancrées dans l'expérience du travail, reliées à des formes typiques de socialisation professionnelle.

La question des identités professionnelles est bien au cœur de cette étude centrée sur les dynamiques de structuration et de reconnaissance sociale des activités de travail. Car l'accès au travail rémunéré et reconnu constitue une question vitale de l'époque actuelle. Plus que jamais peut-être, le travail salarié pour la grande majorité des actifs est selon Sainsaulieu, (1997), attendu et vécu comme la voie nécessaire à la constitution de l'acteur en sujet de vie qui permettra d'accéder à une identité sociale et donc personnelle, reconnue et vivable. Cette question identitaire est donc au centre des débats sur l'avenir de la profession qui agitent, depuis le milieu des années 1990, la société camerounaise toute entière avec les cages des « compressions » (licenciements) du personnel de l'Etat imposé par les exigences financières de Breton Wood (Banque Mondiale, le FM).

5- Discussion

Les deux aspects de l'étude examinés convergent vers une grande diversification des formes identitaires, des parcours professionnels et des dynamiques identitaires depuis 1982 chez les enseignants d'E.P.S au Cameroun. Comme l'avait déjà constaté Sainsaulieu, (1985), alors que la société industrielle, jusqu'aux « trente glorieuses années », n'offrait guère comme alternative à la grande majorité que deux modalités identitaires antagonistes (les privilèges des dirigeants ou les métiers des salaires), les bouleversements récents partout

dans le monde ont fait apparaître que la socialisation par le travail pouvait prendre de nombreuses modalités évolutives. Il existe donc diverses formes des modalités identitaires au travail, à travers la profession, comme il a existé, au cours de l'histoire, plusieurs modèles professionnels très différents. Tout est de savoir comme s'interrogeait Touraine, (1955), si ces modèles professionnels ou ces formes identitaires pourront bénéficier d'une reconnaissance sociale, d'une légitimité, sinon égale, du moins positive, de manière à concourir ensemble à la production de la société.

Car il ressort qu'au Cameroun la tendance semble toujours être, de la part de l'Etat notamment, de valoriser exclusivement certains modèles de professionnels (militaires, policiers, magistrats, administrateurs, etc.) en dévalorisant les autres (enseignants d'E.P.S, médecins, etc.), provoquant ainsi des dégâts et souffrances au travail. Une reconnaissance-même inégale-de tous les modèles et toutes les formes que l'on peut appeler professionnelles, est la condition pour que puisse se construire ou reconstruire dans les différentes administrations et/ou les différentes structures professionnelles, par un travail de régulation conjointe, mais aussi de double action transaction. Ainsi cette situation implique de la part de tous les acteurs devenus sujets, la construction d'un ordre négocié entre toutes les formes et dynamiques professionnelles, qui sont les résultats des histoires individuelles et des histoires collectives, notamment des diverses voies historiques d'entrée dans la vie professionnelle.

Comme l'écrivait aussi Latreille, (1980), « le métier, la profession, l'emploi paraissent bien jouer un rôle primordial dans nos identifications personnelles et interpersonnelles ». Il faudra signaler que depuis les années 1980 au Cameroun, est intervenue une mutation importante qui fait émerger, non seulement un nouveau modèle de structure professionnelle et d'entreprise, mais aussi de nouvelles formes de profes-

sionnalités qui ont fait de ces questions d'identité et de socialisation professionnelles, des composantes essentielles de la compétitivité économique, culturelle etc. A cet effet, l'on a constaté émergé un aspect crucial de ce qui se traduit en une nouvelle question sociale : la légitimité professionnelle et la légitimation du rôle social.

De toutes les façons, concernant notre étude, il était question d'aborder des dynamiques d'articulation complexe qui font, à ce titre, intervenir des chronologies et des enjeux qu'on ne saurait amalgamer. Mais ces dynamiques n'en tracent pas moins la trame de l'arrière-plan sur lequel viennent s'imprimer les manifestations repérables dans le domaine de l'Education Physique et Sportive au Cameroun durant les trois dernières décennies. En sorte que, l'alimentation et la validation d'une telle ligne d'analyse révèle d'une histoire sociale du processus de diffusion et d'appropriation des catégories, d'enjeux correspondants dans cet espace particulier et de la légitimité professionnelle des acteurs sociaux de l'E.P.S.

Cette histoire sociale identitaire reste pour l'essentiel, à construire afin de rendre visible toute la victimisation et l'exclusion des professionnels d'E.P.S au sien du système scolaire. Cependant, de nombreuses transformations de l'identité de la profession d'enseignant d'E.P.S se sont opérées au cours de ces trois dernières décennies au Cameroun. Ces changements ont accordé à chaque enseignant plus de liberté dans la définition de sa pratique, de ses objectifs pédagogiques pendant ses enseignements. Aussi les enseignants retrouvent la possibilité d'obtenir une aspiration socio-professionnelle, et de s'orienter vers les horizons nouveaux afin de rehausser l'identité de la profession. Ces différentes transformations participent néanmoins à la construction d'une nouvelle identité professionnelle des enseignants d'E.P.S. Cette reconstruction certaine d'une légitimité professionnelle va questionner les savoirs

disciplinaires et le rôle social de la profession au sein du système scolaire camerounais. Cette construction va-t-elle modifier le regard porté sur le rôle social de la profession ? Les nouvelles orientations de la profession ont-elles des incidences sur la définition des savoirs légitimes en E.P.S et du rôle social des acteurs sociaux de la discipline au Cameroun ?

Dans cette étude, nous n'avons la prétention de procéder à une critique du système social et professionnel au Camerounais. Notre but ici décrier un malaise socioprofessionnel dont est victime une catégorie d'acteurs sociaux. Aussi, il lieu de noter que l'identité de l'E.P.S reflète celle de ses enseignants et cette situation de crispation dans laquelle ces enseignants vivent provient de leur exclusion au sein de l'école tant sur le plan du profil de carrière que sur le plan de responsabilité administrative. C'est qui provoque par la suite une sorte de crise identitaire chez ces enseignants d'Education Physique et Sportive au Cameroun.

Conclusion

Pour élucider cette crise doublée d'une marginalisation socioprofessionnelle, nous avons choisi le groupe des enseignants d'E.P.S de la ville de Yaoundé et de ses environs qui évoluent en marge de toute reconnaissance liée au métier. Cette étude contribue à dénoncer un dysfonctionnement, une injustice au sein du système scolaire concernant les enseignants d'E.P.S exclus et marginalisés de toutes sortes d'avantages liés à la profession d'enseignant. Pour cette raison, nous avons également élucidé les différentes représentations pour l'enseignant de l'Education Physique et Sportive et son utilité sociale au Cameroun. En abordant le phénomène de crise identitaire chez ces enseignants d'E.P.S, le constat est bouleversant qu'ils soient formés dans des institutions étatiques (grandes écoles de l'enseignement supérieur pour certains) et ne bénéficient pas de même considérations socioprofessionnelles que les autres ensei-

gnants des autres disciplines scolaires. Autrement dit la formation suivie par ces acteurs sociaux n'est-elle pas fiable à tel point où les pouvoirs publics ne crédibilisent pas leur profession au sein de la société camerounaise.

Pour la grande majorité des enseignants d'E.P.S interrogés, le problème essentiel réside au niveau de la légitimité et la reconnaissance de leur profession qui se trouve moins valorisante au sein du système scolaire. Ainsi, à cela s'ajoutent les mauvaises conditions de travail, l'absence des infrastructures appropriées, le manque de matériels adéquats pour l'accomplissement de leurs différents enseignements à l'école. Ces enseignants d'E.P.S au statut hybride, jonchés en plusieurs départements ministériels, ne connaissent aucune mobilité sociale et professionnelle pour la plupart d'entre eux. Le dysfonctionnement du système socioprofessionnel et le manque de volonté politique des décideurs ont accentué la marginalisation de la communauté E.P.S en l'écartant de tout processus de légitimation et de reconnaissance professionnelle au Cameroun. On peut conclure en tenant compte du traitement socioprofessionnel réservé aux enseignants d'E.P.S que l'enseignement de leur discipline ne rentre pas dans les priorités du système scolaire. Le statut particulier de ces enseignants d'E.P.S ne permet pas qu'ils obtiennent des privilèges professionnels facilitant leur épanouissement sur le plan socioprofessionnel avec un profil de carrière minoratif et sur le plan économique où ils ne bénéficient pas des mêmes primes et avantages liés à la profession comme les autres personnels et agents de l'Etat en services au MINESEC, etc.

Cette situation de crise nous a permis d'observer en fin de compte comment les enseignants d'E.P.S au Cameroun malgré la cohérente formation reçue et leur forte personnalité étaient victimes d'une exclusion au sein du système au sein système scolaire durant plus deux décennies. La reconnaissance ici chez les enseignants

d'Education Physique et Sportive pose aussi comme chez les acteurs sociaux non reconnus le problème du droit à son identité. Nous avons voulu dans cette étude sur la crise identitaire, montrer le dysfonctionnement qui existe dans le traitement social et professionnel des corporations au sein d'une même administration ministérielle. En ce domaine, c'est le choix de vie de l'individu lui-même qui devient central, et non pas l'assignation à une identité collective. La reconnaissance suppose ainsi que chaque individu puisse choisir son identité au sein des règles générales.

Critiquant les politiques de discrimination qui réifient des identités au nom de l'égalité professionnelle. Dans un registre plus large, le fait de ne pas se sentir traité comme un égal en termes de respect dû aux individus est aussi défini comme une absence de reconnaissance, ce que les enseignants d'E.P.S ressentent au sein du système scolaire. Quand les inégalités paraissent excessives, trop larges pour englober les individus dans la même communauté, les sujets parlent volontiers le cas des enseignants d'E.P.S d'absence de reconnaissance que de strictes inégalités dans le traitement social. Si ces inégalités s'appuient sur les identités professionnelles ou culturelles discriminées et stigmatisées, les enseignants d'E.P.S parlent d'un déficit de reconnaissance et plus encore de mépris. Mépris aussi quand les élites et les décideurs politiques et la société ignorent certains groupes de professionnels.

Références

Ouvrages spécifiques :

Bromberger C., (2004). La passion partisane (article, in Identité(s), l'individu, le groupe, la société, Editions Sciences Humaines, Auxerre.

Dubar C., Trajectoires sociales et formes identitaires : classifications conceptuelles et méthodologiques, Sociétés Contemporaines, Paris 29 janvier 1998. Vol, 13, n° 123

Dubar C. & Tripier P., Sociologie

des professions, Armand Colin, Paris, 1998, p.253.

Goffman E., « Stigmate et identité sociale », dans Stigmate, les usages sociaux des handicaps, Minuit, 1975 (1963).

Kaufmann J. C., L'invention de soi. Une théorie de l'identité. Armand Colin, 2004. Vol 13, n°123

Kaufmann J. C., L'entretien compréhensif, Nathan, Paris, 1996 (1e édition), Armand Colin, Paris, 2004, p. 127.

Kemo Keimbou D. C., Enjeux et paradoxe du Sport et de l'Education Physique en Afrique noire, Thèse de Doctorat (nr) Université Marc Bloch, Strasbourg, 1999.

Latreille G., & al. Innovation de formation et transformations de la socialisation professionnelle par et dans les entreprises, Lille, Ronéote, 1989.

L'Ecuyer R., (1994). Le développement du concept de soi de l'enfance à la vieillesse, Presse Universitaire de Montréal.

Rauno-Borbalan J-C., « La construction de l'identité », in Identité (s), l'individu, le groupe, la société, Editions Sciences Humaines, Auxerre, 2004, p.391.

Sainsaulieu R., L'identité au travail. Les effets culturels de l'organisation, Paris, Presse de la FNSP, 19770 (2e éd., 1985).

Sainsaulieu R., L'identité au travail, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1985.

Strauss A., La trame de la négociation, L'Harmattan, Paris, 1992.

Touraine A., L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault, Ed., CNRS, 1978, (2e éd., 2007).

Yano Yano J-P., L'identité des enseignants d'E.P.S au Cameroun de 1980 à 2000, DEA STAPS, Université Marc Bloch Strasbourg, 2003.

Yano Yano J-P., La crise identitaire des enseignants d'E.P.S au Cameroun (1980-2007), Thèse de doctorat Université de Strasbourg, 2009.

Références historiques :

Le recueil de textes de base de 1949 à 1979, Arrêté no 3959 du 27 juillet, fixant le statut particulier des fonctionnaires de l'Education Physique et Sportive au Cameroun. Ce statut qui est très ancien et n'a jamais connu des modifications majeures en fonction des mutations survenues au sein des différents ministères en charge la gestion des personnels de l'E.P.S.

Allocution du Président de la République du Cameroun, Amadou Ahidjo, Décret no 72/470 du 15 septembre 1972 portant réorganisation du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Textes et documents divers :

Le nouveau statut particulier des enseignants, décret no 2000/359 du 5 décembre 2000 portant statut particulier des fonctionnaires des corps de l'Education Nationale.

Le nouveau statut de la Fonction Publique de l'Etat, décret no 94/199 du 7 octobre 1994 portant statut général de la Fonction Publique de l'Etat modifié et complété par le décret no 2000/287 du 12 octobre 2000.